

### LIEU DE formation



### Site de Nérac

Route de Francescas -  
47600 NÉRAC  
Tél. 05 53 97 40 13  
E-mail :  
cfa.nerac@educagri.fr



### LES objectifs

Acquérir :

- Des connaissances afin de définir une stratégie d'intervention :
  - Réalisation d'un diagnostic sur l'état de l'arbre
  - Elaboration d'un plan d'intervention
- Des techniques d'accès au poste de travail et les mettre en œuvre :
  - Accès au poste de travail en sécurité et en conformité avec la réglementation
- Des connaissances pour réaliser des interventions efficaces et en sécurité
  - Réaliser des opérations de taille
  - Réaliser des opérations de suppression des végétaux dangereux ou encombrants

### L' alternance

Formation sur 1 an :

- 16 semaines par an au CFA soit 560H
- 36 semaines par an en entreprise
- 5 semaines par an de congés payés

### LA mobilité à l'étranger

- Possibilité de 2 semaines minimum de stage professionnel en Union Européenne avec le programme ERASMUS+
- Expérience professionnelle validée dans le CV (EUROPASS)

### L' examen

- Evaluation en situation professionnelle
- Diplôme niveau 4



## DÉBOUCHÉS



### ELAGUEUR

Repère l'arbre ou les arbres sur lesquels il doit intervenir.  
 Observe leur état et les contraintes d'intervention.



### RESPONSABLE :

Des choix techniques qu'il met en œuvre.  
 De la qualité du travail effectué contraintes d'intervention.



un service  
 d'information  
 et d'orientation  
 vous aide à définir  
 votre parcours

contactez-nous  
 05 53 97 40 13

## L'accompagnement

- Entretien individuel initial
- Bilan des acquis et compétences
- Valorisation du vécu en entreprise
- Parcours personnalisés (plateforme numérique)

## LES avantages

- Un statut et un salaire
- Un contrat d'apprentissage avec salaire évolutif versé par l'entreprise (à partir de 64% du SMIC)
- Une expérience professionnelle reconnue
- Aides pendant la formation (hébergement, restauration et permis)
- Aides de l'état pour l'employeur
- Une insertion dans le métier choisi
- Un 1<sup>er</sup> équipement pris en charge par la branche professionnelle

## LES conditions d'admission

Acceptation du dossier par le CFA :

- Etre âgé(e) de 18 à 30 ans
- Titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou de niveau 5 (Bac pro, BP, BTSA du secteur des aménagements paysagers ou de la forêt)
- Satisfaire au test probatoire
- Accueil travailleurs handicapés  
*(Prendre Contact avec le référent handicap de notre CFA)*

## L'hébergement

- Possibilité d'hébergement au CFA
- Restauration

Plus d'infos sur notre site internet

[www.agrocampus47.fr](http://www.agrocampus47.fr)



PLUS D'INFOS

**WWW.AGROCAMPUS47.FR**

V.03/01/2023